

FÉLINES

BULLETIN MUNICIPAL « LE FÉLINOIS » JUILLET 2023



SOMMAIRE

La vie municipale

L'édito du Maire	3
L'état civil 2022	4
Le budget ou les finances	5
Les travaux en cours de réalisation	11
La nouvelle organisation du conseil municipal	12
La cérémonie des vœux	14
Le départ en retraite de Marie-Christine Callot-Preynat	14
La commémoration du 8 mai et la remise de médaille à Maurice Charras	15
La chasse aux œufs (CCAS et APE)	17

Les services

L'ADMR Abbaye-Mont Bar	18
Casa Mômes (accueil de loisirs)	19
Les écopoints et déchetteries	20
Centre Hospitalier Émile ROUX au Puy en Velay	23

La vie associative

Le comité d'animation	25
L'association des parents d'élèves (APE) – le concours de belote	26
Le projet artistique des écoles de Félines, Jullianges et Chomelix	27
Histoire et patrimoine	28

Les activités estivales touristiques, culturelles et sportives près de chez nous

Envie de visite culturelle	
Le site de la Chaise-Dieu	29
Envie de sortie nature	
Arboretum de Malvières	30
Envie de se rafraîchir	
Plongez dans les piscines de Saint-Paulien et Craponne-sur-Arzon	32
Envie de balades sportives	
Location de vélos électriques à Craponne-sur-Arzon et Vélorail à Allègre	33
Envie de se faire un cinéma	
Le Cinéparc propose une séance le 28 juillet à Félines	34

Le coin détente et plaisir

La page des jeux, deux recettes de cuisine et sourions un peu !	35
---	----

ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

Ce nouveau bulletin vous permettra de découvrir l'action des différents acteurs qui œuvrent pour l'animation et le développement de notre commune. Avec ses 325 habitants, Félines a connu depuis ces dernières années un renouveau par l'arrivée de nouveaux habitants, la création de nouveaux services, de nouvelles animations et un regain d'activités.

Concernant la vie municipale, de multiples actions ont marqué ce premier semestre notamment avec la réhabilitation des extérieurs de l'ancien couvent qui a commencé ce printemps et qui apportera à la fois de l'embellissement mais aussi de la fonctionnalité pour les riverains et les habitants. Parmi les autres chantiers communaux nous continuons l'élaboration de la carte communale partielle. Ce document d'urbanisme a pour objectif de connaître les droits à construire aussi bien pour de l'habitat afin d'accueillir de potentiels investisseurs sur notre commune que pour des projets économiques synonymes de création d'emplois. Une enquête publique sera organisée à la fin de l'été durant un mois à laquelle chacun aura la possibilité de s'exprimer. Je tiens à vous préciser que nous aurons auprès de vous la plus grande transparence sur ce dossier.

En effet, ces derniers mois des allégations mensongères et calomnieuses ont circulé portant sur des projets économiques fantômes dans notre commune. Sachez que je les condamne fermement et qu'un dépôt de plainte a d'ailleurs été effectué auprès de la Gendarmerie pour enquête et saisine du Procureur de la République. D'autres actions peuvent être engagées par des collectifs ou des groupes mais nous veillerons sur ces agissements pour éviter toute propagande mensongère et vous rappelons que nous sommes toujours déterminés à poursuivre le projet de territoire bâti en 2016 reposant sur trois axes et avec comme principal intérêt le développement de la Commune.

Enfin parmi les investissements 2023, Il est prévu l'achat d'un tènement immobilier dans le bourg appartenant à Mme et M. TISSANDIER qui ont souhaité donner la priorité à la mairie pour la vente de leur bien. Nous les remercions pour la confiance accordée à l'Équipe Municipale en place. Vous trouverez le compte administratif qui retrace les dépenses et recettes réalisées en 2022 ainsi que le budget primitif 2023 qui vous indique les prévisions en matière de recettes et de dépenses aussi bien en fonctionnement qu'en investissement pour cette année.

C'est aussi l'occasion de revenir sur quelques manifestations qui ont marqué notre commune ces six derniers mois notamment le départ de notre secrétaire de mairie Marie Christine CALLOT PREYNAT après une dizaine d'années de présence dans notre commune. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite bien méritée. Je veux également revenir sur la commémoration du 8 mai 2023 avec une distinction à notre ami Maurice CHARRAS pour ces 44 années de porte drapeau. Ce bulletin vous permettra de découvrir la nouvelle organisation de l'Équipe Municipale avec les différentes commissions remaniées suite aux différentes démissions.

Vous découvrirez en avant première les différentes animations organisées par nos associations locales que je remercie et félicite pour leur dynamisme, les activités estivales du secteur qu'elles soient sportives, culturelles, ludiques ou festives.

Enfin pour vous divertir durant vos loisirs, vous découvrirez deux recettes, une page de jeux...

A présent je vous souhaite une très bonne lecture et remercie la Commission Communication pour son investissement dans la réalisation de ce bulletin.

Bel été à tous !

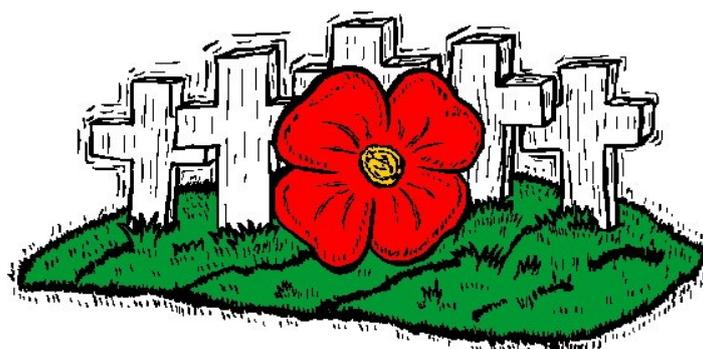
Philippe MEYZONET
Maire

ÉTAT CIVIL 2022

Un grand bonheur à partager. Bienvenue aux bébés

HORLIER Zayn Link né le 31/07/2022

VALEYRE Méllila Ginette Ambre née le 14/08/2022



C'est avec une profonde tristesse qu'ils nous ont quittés

Monsieur Christian Baptiste Philippe MONATTE , le 24 mars 2022

Madame Raymonde Françoise MOLIMARD veuve VARENNE le 27 mars 2022

Monsieur Roger Jean DECHELLE le 09 avril 2022

Monsieur Franck Louis Claude PEYROCHE le 20 mai 2022

Monsieur Eric Robert Francis GARCIA le 27 juillet 2022

MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL



Le budget communal représente la gestion comptable, le suivi et l'analyse financière de la commune. Il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Avant l'établissement du **budget primitif**, qui correspond au prévisionnel des recettes et dépenses qui seront réalisées au cours de l'année civile à venir, il est important de porter une attention toute particulière, dans un premier temps, au **compte administratif**. Ce dernier rassemble les opérations de recettes et de dépenses réalisées pendant l'exercice comptable précédent. Il permet de juger de la bonne gestion de la commune (taux de réalisation des prévisions budgétaires, répartition des dépenses d'investissement, sous-estimation ou sur-estimation). Cette analyse financière rétrospective permet aux acteurs municipaux de faire le point sur leurs dépenses et leurs recettes, et donc de calculer leur budget pour l'année suivante.

Le budget est très important : il doit tout prévoir. Il rassemble l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. Le budget primitif, ainsi que le taux des impôts locaux, doivent être votés avant le 15 avril de chaque année. Un budget supplémentaire peut ensuite être voté en cours d'année afin de réajuster les prévisions.

Le budget 2023 a été adopté à l'unanimité le 1^{er} avril 2023

Quels sont les grands principes d'un budget communal ?

Le budget d'une commune contient deux parties comptables et budgétaires : une section de fonctionnement (charges courantes) et une section d'investissement (dépenses et recettes). L'objectif est que chaque section soit à un niveau d'équilibre budgétaire, voire un excédent pour constituer la capacité d'autofinancement de la collectivité.

L'autofinancement, ou comme vous le retrouverez ci-dessous le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il permet de maintenir et d'accroître le patrimoine et l'équipement de la commune. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance en partie.

Plus cet autofinancement est important, plus la commune a de possibilités d'investir, et donc d'enrichir son patrimoine et d'accroître son attractivité, tant vis-à-vis d'une population nouvelle que vis-à-vis d'agents économiques cherchant à s'implanter. Le but de toute préparation budgétaire est par conséquent d'obtenir un autofinancement aussi élevé que possible.

Quelles sont les dépenses et recettes des collectivités territoriales ?

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux frais de gestion courante de la collectivité (charges de personnel, achats de prestations, services, achats de fournitures, etc.) alors que les dépenses d'investissement regroupent les coûts de construction et de rénovation de bâtiments, l'achat de biens durables ou de titres de participation, le remboursement des emprunts, etc.

Les recettes sont constituées de tous les impôts locaux, les dotations de l'État, les produits des services et des emprunts, etc.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement

Les principales charges à caractère général représentent au total la somme de 182 135,62 €

(Liste non exhaustive)

	Compte administratif 2022	Budget 2023
Électricité, eau	10 063,46 €	20 000,00 €
Combustibles, carburants	14 877,87 €	20 500,00 €
Prestations de services (contrats déneigement, ramassage, informatique, éclairage public...)	12 558,82 €	16 000,00 €
Fournitures administratives, scolaires, voirie...	3 625,53 €	4 300,00 €
Frais postaux et télécommunication..	5 057,19 €	5 000,00 €
Fournitures d'entretien et petits équipements	6 954,37 €	12 835,62 €
Entretien des bâtiments et voirie	18 701,29 €	28 300,00 €
Maintenance (informatique et divers)	4 366,06 €	8 400,00 €
Primes d'assurance	11 759,42 €	12 500,00 €
Assurance dommage ouvrage	12 596,12 €	0,00 €
Administration des impôts	4 872,00 €	7 000,00 €
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (notaires....)	600,00 €	1 000,00 €
Remboursement de frais partagés avec la Commune de Sembadel	16 570,53 €	20 000,00 €
Publicité, publications, fêtes et cérémonies	12 905,39 €	12 500,00 €

Personnel titulaire et non titulaire représentent au total la somme de 140 650 €

Les charges de personnel	147 349,34 €	140 650,00 €
--------------------------	--------------	--------------

Les autres charges de gestion courante représentent au total la somme de 54 800,00€

(Liste non exhaustive)

Indemnités des élus charges comprises	32 241,96 €	34 100,00 €
Subvention de fonctionnement aux associations	9 780,00 €	10 000,00 €
Contributions aux organismes de regroupement (régie des transports, CCAS)	10 957,61 €	7 000,00 €

Les charges financières représentent au total la somme de 162 783 €

Intérêts des emprunts	12 117,37 €	14 700,00 €
Virement à la section d'investissement	90 000,00 €	138 000,00 €
Dotations aux amortissements	10 081,62 €	10 083,00 €

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 540 368,62 €

Les recettes de fonctionnement

Résultat

Résultat antérieur reporté	135 242,81 €	145 752,62 €
----------------------------	--------------	--------------

Les produits des services municipaux payants représentent au total la somme de 31 600,00 € (liste non exhaustive)

Redevances et concessions	8 519,28 €	8 500,00 €
Mise à disposition du personnel	7 196,40 €	8 000,00 €
Indemnisation de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay pour le ramassage scolaire	0,00 €	14 500,00 €

Les impôts et taxes représentent au total la somme de 185 704,00 €

FNGIR (Fonds Nationaux de garantie Individuelles des Ressources)	21 817,00 €	21 817,00 €
FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes)	6 676,00 €	6 676,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	19 672,58 €	15 000,00 €
Impôts locaux (soit une moyenne de 407,96 € par habitant)	122 020,00 €	132 587,00 €
Attribution de compensation (Communauté d'Agglomération du Puy en Velay)	9 621,00 €	9 624,00 €

Les dotations, participations et subventions représentent au total la somme de 115 512,00 €

Dotations forfaitaire	75 739,00 €	75 000,00 €
Dotations solidarité rurale	28 228,00 €	28 000,00 €
Dotations aux élus locaux	4 547,00 €	4 500,00 €
FCTVA	2 110,58 €	2 018,00 €
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	4 627,00 €	4 694,00 €
Autres participations	4 703,45 €	1 300,00 €

Autres produits de gestion courante représentent au total la somme de 55 800,00 €

Revenus des immeubles (loyers)	38 188,88 €	55 800,00 €
--------------------------------	-------------	-------------

Atténuation de charges représente la somme de 6 000 €

Remboursement rémunérations personnels (assurance CIGAC)	7 517,37 €	6 000,00 €
--	------------	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 540 368,62 €

INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement

	Compte administratif 2022	Budget 2023
Immobilisations incorporelles (documents urbanismes, frais d'études...)	-----	7 300,00 €
Subventions équipements versées (projet infrastructures, biens mobiliers et matériels...)	-----	13 700,00 €
Immobilisations corporelles (liste non exhaustive) dont * Travaux sylvicoles sur biens communaux : 6 500,00 € * Achat bâtiment public : 33 000,00 € * Achat terrains nus : 8 000,00 € * Achat matériel et outillage voirie : 3 000,00 € * Achat matériel bureau, informatique et mobilier : 9 000,00 € * Travaux réseaux voirie : 3 000,00 €	16 808,30 €	80 149,12 €
Immobilisations en cours hors opérations dont * Immobilisations corporelles en cours dont travaux de voirie communale 30 000,00 € et travaux de bâtiments 20 000,00 € * Reste à réaliser : 25 000,00 € * Aménagements extérieurs couvent : 335 000,00 €	186 492,13 €	410 000,00 €
Remboursement Emprunt Capital	594 187,77 €	329 000,00 €
Créances sur collectivités établissements publics	-----	13 000,00 €
Dépôts et cautions	-----	2 000,00 €

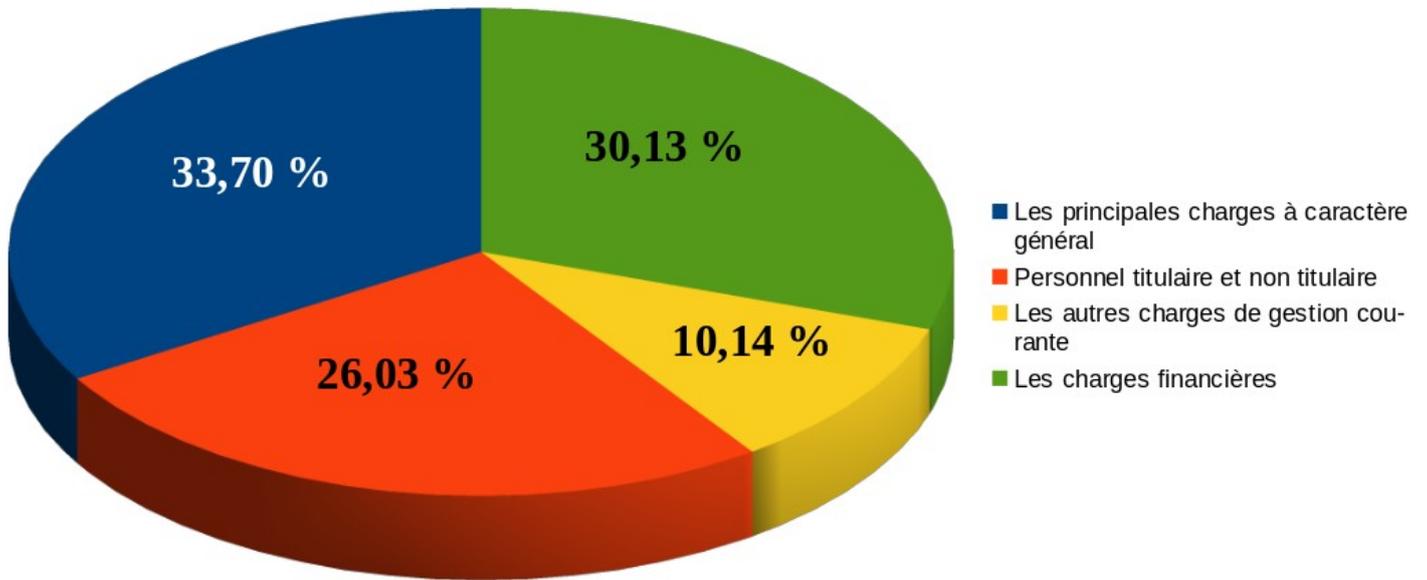
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 855 149,12 €

Les principales recettes d'investissement

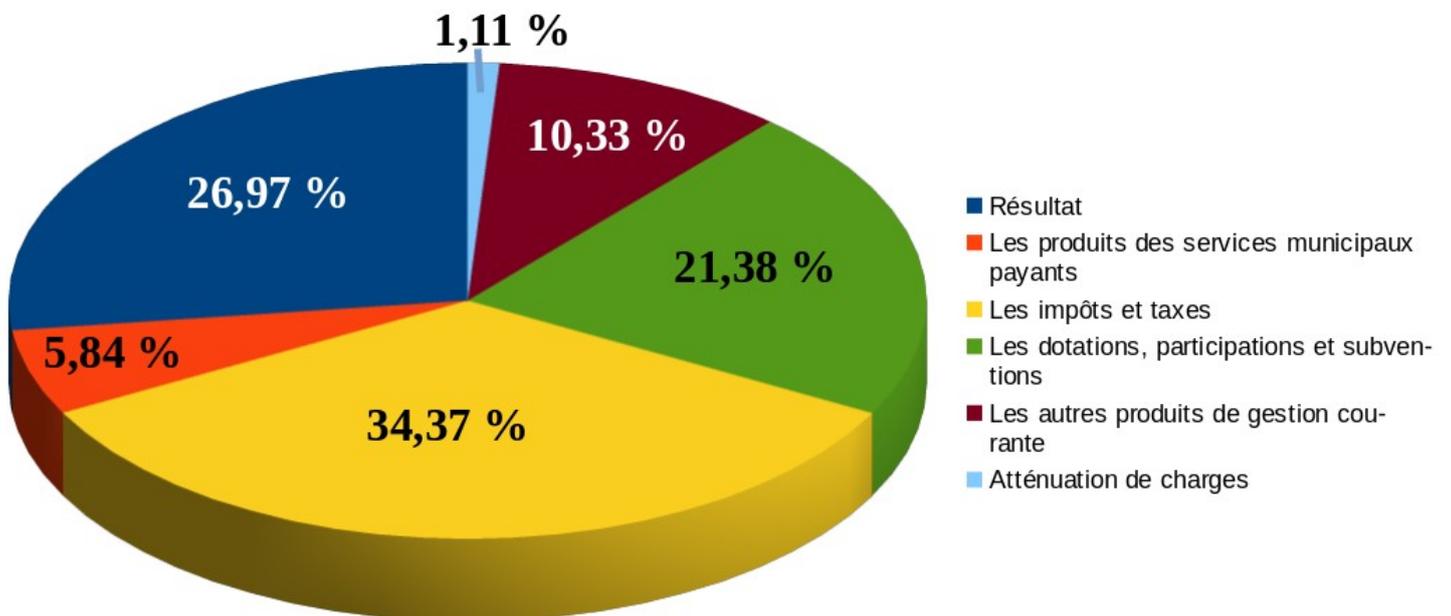
Résultat reporté année antérieure	51 533,95 €	22 166,64 €
Recettes d'équipements * Reste à réaliser subventions d'investissement bâtiment couvent : 427 499,48 € * Subventions nouvelles d'investissement extérieurs couvent : 192 500€	872 922,33 €	621 499,48 €
FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA)	186 632,59 €	63 400,00 €
Virement à l'investissement de la section de fonctionnement	90 000,00 €	138 000,00 €
Dotations aux amortissements	10 081,62 €	10 083,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 855 149,12 €

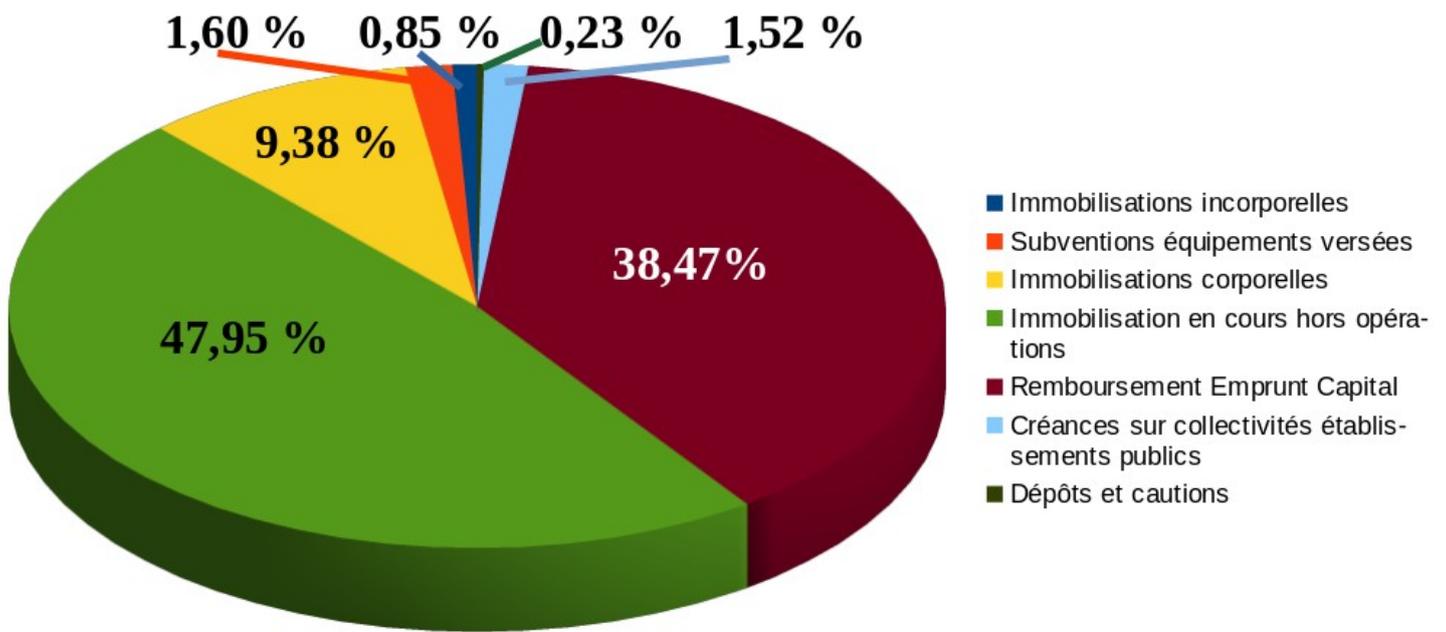
GRAPHIQUES



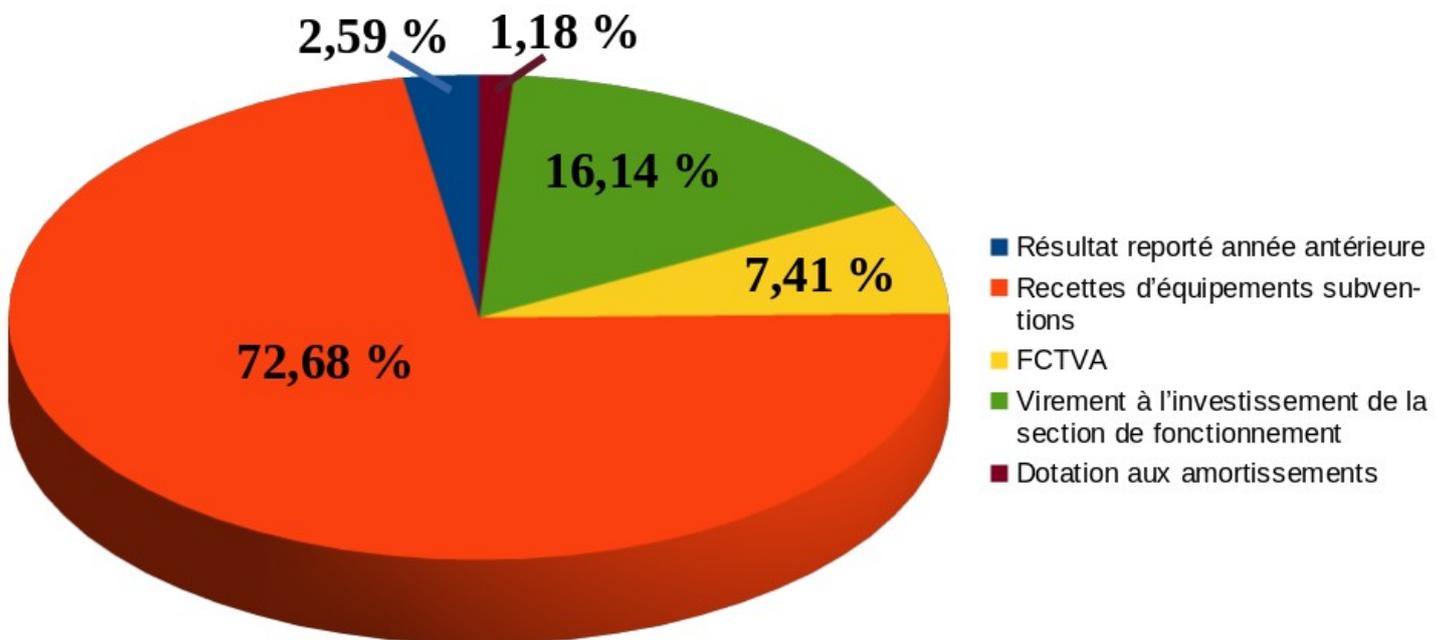
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

Année 2023 : le budget est équilibré	
Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses : 540 368,62 €	Dépenses : 855 149,12 €
Recettes : 540 368,62 €	Recettes : 855 149,12 €

EXTÉRIEURS DU COUVENT

Le commencement des travaux d'aménagements des extérieurs du couvent



L'ÉPICERIE RESTAURANT DU BOURG

« HIER ET AUJOURD'HUI »



Monsieur et Madame TISSANDIER ont souhaité donner la priorité à la Mairie pour la vente de leur maison. Ce bâtiment va faire l'objet d'une étude de faisabilité afin de connaître le potentiel de ce dernier. Pourquoi ne pas transférer les bureaux de la Mairie pour permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite voir même de penser à un espace à vocation sociale et culturelle. La Mairie ne s'interdit pas de réfléchir à d'autres propositions.

NOUVELLE ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Philippe MEYZONET, Maire, Officier d'état civil, Officier de police judiciaire.

En charge de l'économie, de la gestion du personnel, de l'ordre et de la sécurité publique de la Commune, des marchés publics, de la gestion des biens immobiliers et mobiliers de la Commune, de l'urbanisme, de la forêt, du cimetière, du patrimoine, de la culture, de la communication, du tourisme et des sports.

Stéphane DARLE, 2ème adjoint, officier d'état civil, officier de police judiciaire.

En charge de l'habitat, des travaux de bâtiments et de voirie, des réseaux, de l'aménagement, de l'agriculture et de l'environnement.

Delphine MISSONNIER, 1ère adjointe, Officier d'état civil, Officier de police judiciaire.

En charge du budget, des finances, des affaires administratives, scolaires et sociales.

Stéphane TAISSIDRE, 3ème adjoint, officier d'état civil, officier de police judiciaire.

En charge des travaux de bâtiments et de voirie, des réseaux et de l'aménagement.

LES COMMISSIONS DIVERSES ET LES DÉLÉGATIONS

Commissions obligatoires

CCAS

Président : Philippe MEYZONET

Membres : Delphine MISSONNIER, Stéphane TAISSIDRE, Benoît DELABARRE, Jean GRANGHON

Membres extérieurs : Evelyne BOISSON, Bernadette CHAPPAT

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Président et membre de droit : Philippe MEYZONET

Membres titulaires : Delphine MISSONNIER, Pascal CHAPPELLE, Lionel FOURNERIE
Membres suppléants : Jean GRANGHON, Stéphane DARLE, Stéphane TAISSIDRE

Commissions de travail internes

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Président : Philippe MEYZONET

Membres : Delphine MISSONNIER, Stéphane DARLE, Stéphane TAISSIDRE

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Président : Philippe MEYZONET

Membres: Stéphane DARLE, Stéphane TAISSIDRE, Benoît DELABARRE

COMMISSION VOIRIE, RÉSEAUX, AGRICULTURE, FORÊT

Président : Philippe MEYZONET

Membres : Stéphane TAISSIDRE, Stéphane DARLE, Jean GRANGHON, Lionel FOURNERIE

COMMISSION COMMUNICATION, TOURISME, SPORT

Président : Philippe MEYZONET

Membres : Delphine MISSONNIER, Benoît DELABARRE, Stéphane DARLE
Personnes extérieures : Véronique PIERRET

COMMISSION URBANISME, ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT, CIMETIÈRE, ADRESSAGE

Président : Philippe MEYZONET

Membres : Stéphane DARLE, Stéphane TAISSIDRE, Jean GRANGHON, Delphine MISSONNIER
Personne extérieure cimetière : Véronique PIERRET

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX, LOGEMENT, HABITAT

Président : Philippe MEYZONET

Membres : Stéphane DARLE, Delphine MISSONNIER, Stéphane TAISSIDRE, Jean GRANGHON, Benoît DELABARRE

COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE

Président : Philippe MEYZONET

Membres : Stéphane DARLE, Stéphane TAISSIDRE
Personne extérieure : Georges PERRU

Délégués organismes ou associations externes

SICTOM

Titulaire : Pascal CHAPELLE

Suppléant : Lionel FOURNERIE

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS-FOREZ

Jean GRANGHON

STÉ PUBLIQUE LOCALE DU VELAY

Delphine MISSONNIER

SYNDICAT PARAGRÊLE

Lionel FOURNERIE

SERVICE UNIFIÉ (petite enfance, accueil de loisirs sans hébergement)

Titulaire : Philippe MEYZONET

Suppléante : Delphine MISSONNIER

Délégation de signatures aux budgets, aux finances et à la gestion du personnel

Delphine MISSONNIER

Délégués organismes ou associations internes ÉCOLE PRIMAIRE

Philippe MEYZONET, Delphine MISSONNIER

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Philippe MEYZONET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGEDI

Jean GRANGHON

CORRESPONDANTE DÉFENSE

Delphine MISSONNIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉNERGIES

Jean GRANGHON, Stéphane DARLE

MAISON ASSISTANTES MATERNELLES

Philippe MEYZONET

Delphine MISSONNIER

CINÉ PARC

Titulaire : Delphine MISSONNIER, Benoît DELABARRE

Suppléants : Stéphane TAISSIDRE, Philippe MEYZONET

Délégation aux chantiers forestiers

Jean GRANGHON

RÉFÉRENTE IME

Delphine MISSONNIER

Conseiller référent pour chaque village

Le Bourg, Le Genne, Le Bouchage

Philippe MEYZONET, Delphine MISSONNIER, Jean GRANGHON

Sassac, Plagnes : Pascal CHAPELLE

Sembadel-Gare : Benoît DELABARRE

La Souchère, Chamborne, Peygut : Delphine MISSONNIER

Mortessagne, Le Favet : Philippe MEYZONET

Estables, Vacheresse : Lionel FOURNERIE

Almance, Serre : Stéphane TAISSIDRE

Almancette : Stéphane DARLE

Auffour, La Besseyre : Jean GRANGHON

CÉRÉMONIE DES VŒUX



Le Maire Philippe MEYZONET a débuté son discours en évoquant la guerre en Ukraine qui frappe un peuple démuné avec des conséquences effroyables. La commune s'est mobilisée en octroyant une aide financière par l'intermédiaire de l'association des Maires de France.

Il a présenté son équipe municipale et rappelé que l'engagement dans un Conseil n'est pas quelque chose d'anodin. La mission et le devoir sont de servir la population et de travailler dans l'intérêt général.

Selon les chiffres de la population départementale et des communes, Félines a vu une augmentation de la population de 25 personnes entre 2014 et 2020.

Il a remercié tous les acteurs économiques et sociaux pour l'ensemble des travaux ou services rendus à notre commune. Les associations ont également été à l'honneur en faisant vivre Félines lors des fêtes et des manifestations tout au long de l'année. Un grand merci aussi à l'Association Histoire et Patrimoine qui a ouvert ses portes dans la salle d'expositions de l'ancienne chapelle de l'ancien couvent.

2023 sera une nouvelle année de travail, de décisions, de préparation de projets.

Philippe MEYZONET renouvelle ses meilleurs vœux pour 2023 à tous, entreprises, producteurs, associations, élus qui l'accompagnent, personnels, différents services publics, et à tous les habitants de la commune. Il termine enfin avec les parlementaires, élus départementaux, régionaux pour leur dire encore merci pour leur soutien sans faille qu'ils apportent à la commune et souhaite à tous une belle et heureuse année malgré toutes les incertitudes du moment.

POT DE DÉPART EN RETRAITE DE

MARIE-CHRISTINE CALLOT-PREYNAT



Marie Christine Callot Preynat, secrétaire de mairie depuis 2013 à Félines est partie en retraite le 31 décembre dernier. Elle a été très appréciée par le Maire et l'équipe municipale. Elle n'a jamais ménagé son temps.

Elle fut très à l'écoute des félinos et félinosises en leur apportant son soutien et son empathie. nous ne pouvons que la remercier pour son travail de qualité durant ses dix années de présence. Son remplacement est assuré depuis début décembre 2022 par Catherine Lonjon à laquelle nous souhaitons un aussi beau parcours dans cette mairie.

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI

Philippe MEYZONET a débuté la cérémonie de Commémoration du 8 mai par la présentation des Élus du Département et de la Région, des représentants des Anciens Combattants, des autorités civiles et militaires, du directeur de l'école de Félines et du Frère Raphaël de la Communauté Saint Jean.

Il y a 78 ans, la joie rayonnait dans tous les cœurs des Françaises et Français mais également dans toute l'Europe. Au lendemain de cette victoire, le recensement des séquelles et des pertes qu'a vécu notre pays, a commencé. Le combat de nos soldats a permis de retrouver la liberté qui aujourd'hui nous semble naturelle et normale. Pourtant, il suffit de regarder l'actualité pour nous rendre compte que celle-ci peut-être mise en danger.

Nous avons la chance de vivre dans un pays libre et notre devoir est de rendre hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont combattu pour nous et pour nos générations à venir. Nous ne cesserons jamais de leur être reconnaissants. Il faut continuer à commémorer ces événements pour ne pas oublier.

Devant le monuments aux « Morts pour la France », Le Maire a égrainé le nom des combattants en demandant à toutes les personnes présentes de reprendre pour chacun « Morts pour la France ».

Les enfants de l'école de Félines ont lu le message de l'UFAC et le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et interprétés une chanson de Jean Jacques GOLDMAN « Comme toi ».

A la fin de cette cérémonie, notre porte drapeau Maurice CHARRAS, accompagné d'une camarade porte drapeau Pierrette BRANCHE de Sanssac l'Église venue en amie, a reçu un insigne de reconnaissance pour son engagement donné à notre pays, à notre commune, en portant depuis plus de 40 années le drapeau symbolisant les valeurs de notre République Française et les couleurs de notre Patrie.



Maurice CHARRAS est né en 1939 au Puy en Velay. Il passa son enfance entre Nolhac près Saint Paulien, Siaugues Saint Romain, puis Vals près le Puy. Il aida à la ferme de ses parents avant d'être appelé en septembre 1959 pour un départ en Algérie. Il prit le bateau à Marseille en direction de

Colombechar, Djibouti et Oran. Il rencontra le Général de Gaulle lors d'un repas dans le Messe Officier.



Ils converseront ensemble pendant un long moment. Maurice en gardera un souvenir indélébile.

Il rentrera en France en mars 1962. Il viendra s'installer à Félines en 1973. Depuis, son dévouement et son engagement de porte drapeau ont toujours été synonymes de respect des valeurs et des couleurs de notre République Française.



Hervé ROMAGON, André BRAVARD, Fanny PRADINES, Philippe MEYZONET, Olivier CIGIOTTI, Bernard BRIGNON, Pierrette BRANCHE et Maurice CHARRAS



Avec les enfants de l'école de Félines et leur instituteur Laurent CHANUT

LA CHASSE AUX ŒUFS

Le samedi 15 avril et malgré un temps froid et une giboulée de neige, le C.C.A.S et l'A.P.E. des écoles de Félines/Sembadel se sont regroupés pour organiser une chasse aux œufs de Pâques. Celle-ci concernait les enfants scolarisés dans l'une ou l'autre des deux écoles.



Ainsi, une quinzaine d'enfants âgés de 2 à 11 ans s'était donnée rendez-vous pour chercher les œufs de Pâques, cachés judicieusement dans le bourg de Félines. Ces petits explorateurs étaient accompagnés de leurs parents.

Après la cueillette, les grands et les petits se sont rassemblés dans la salle des fêtes pour partager les œufs en chocolat. Chaque enfant a pu repartir avec son petit pochon de délicieux chocolat à déguster. Un goûter a été offert aux enfants.



Association Abbaye-Mont Bar

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) intervient sur le plan national et donc bien évidemment sur le département de la Haute Loire. Elle est reconnue depuis 70 ans pour ses compétences dans tous les domaines du service à la personne : garde d'enfants, aide à domicile, téléassistance, portage de repas, soins infirmiers à domicile, hébergement temporaire, aide aux aidants...

Nos intervenants vous accompagnent dans votre vie de tous les jours avec des services sur mesure : tâches ménagères, préparation des repas, aide aux déplacements et aux gestes du quotidien, petits travaux de bricolage ou de jardinage, garde des enfants sur les horaires atypiques...

L'activité diversifiée de l'ADMR regroupe plusieurs domaines à savoir :

- L'aide à la vie quotidienne (prestations de services ménagers, aide à la personne, préparations des repas, courses, aide à la toilette petit bricolage etc.)
- Le soutien à la vie familiale (crèches, soutien scolaire à domicile etc.)
- La santé (services de soins à domicile)
- Elle conseille les familles et propose le service adapté aux besoins et attentes du bénéficiaire (téléassistance, livraison de repas)

Depuis le 1er janvier 2023 l'association de la Chaise Dieu s'est regroupée avec celle d'Allègre afin de réduire les frais de gestion, le bureau casadéen reste cependant ouvert pour accueillir le public aux horaires affichés. De ce fait, l'équipe de salariées s'est étoffée et compte 34 intervenantes qui suivent régulièrement des formations afin d'évoluer dans leurs fonctions .

La nouvelle dénomination est désormais Association Abbaye- Mont Bar et son activité regroupe les communes des 2 ex associations.

L'équipe de bénévoles participe à la vie de l'association, examine les nouvelles demandes, évalue les besoins et les attentes des personnes à leur domicile .

L'association organise des animations afin de rompre l'isolement :

- 18 juin théâtre à la salle des fêtes d'Allègre dans le cadre de la conférence des financeurs
- 7 octobre thé dansant, à la salle des fêtes de la Chaise Dieu

Ces animations sont ouvertes à tous les publics et sont gratuites.

L'ADMR est ouverte à tous, chacun peut s'engager comme bénévole et donner de son temps .

FELINES a ouvert les portes de la salle des fêtes pour la tenue de l'assemblée générale de l'Association Abbaye-Mont Bar, qui a eu lieu le 10 juin 2023. Une trentaine de personnes étaient présentes. La Mairie a offert le verre de l'amitié.

CASA MÔMES



L'Accueil de Loisirs du plateau de La Chaise-Dieu (désormais appelé Casa Mômes) est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires (sauf une semaine entre les fêtes de fin d'année) de 7h30 à 18h00. Les enfants peuvent prendre le repas du midi sur place, la réservation des repas est obligatoire 48 heures à l'avance.

La structure accueille les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 17 ans ; dès 10 ans les enfants peuvent rejoindre le groupe des adolescents (cas'ados) pour des activités plus spécifiques à leur âge.

Tout au long de l'année de multiples activités sont proposées aux enfants et jeunes telles que activités manuelles, de la cuisine, des initiations sportives, des stages de découverte culturelle et artistique, des rencontres inter-accueil de loisirs et intergénérationnelles (EHPAD, Relais Petite Enfance), des mini-séjours, des sorties, des jeux collectifs et bien d'autres encore ...

Au programme de cet été 2023 un séjour pour chaque tranche d'âge, des sorties dont 2 en parcs d'attractions et une en accrobranche, des activités sportives innovantes, de la découverte de la pêche, des ateliers numériques pour le groupe des adolescents ainsi qu'une découverte sportive du Puy-en-Velay et aussi des rencontres avec les accueils de loisirs d'Arlanc et de Craponne/Arzon, des échanges avec l'EHPAD et le Relais Petite Enfance de La Chaise-Dieu...

Pour inscrire votre/vos enfant(s) ou pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'équipe d'animation par mail à contact@alshlachaisedieu.fr ou par téléphone au 06 45 89 49 34 ou au 04 71 00 56 67.

Vous pouvez également retrouver le programme des activités sur le site internet et sur panneau pocket de la mairie de La Chaise-Dieu ainsi que sur la page facebook de la structure.



LE GUIDE DU TRI

Le SICTOM a investi dans de nouveaux écopoints qui permettent de rendre l'espace tri plus attrayant,



notamment sur le site de Chamborne. Nous pouvons que nous en féliciter sachant que des modifications dans le tri sont à respecter. (voir tableau ci-dessous)

PAPIERS COLONNE BLEUE	EMBALLAGES COLONNE JAUNE	VERRE COLONNE VERTE
Journaux, Magazines, Prospectus Cartonnettes Catalogues, Livres, Enveloppes, Annuaires, Autres papiers Sauf papiers gras ou souillés Films plastiques entourant les revues	Tous les emballages plastiques Bouteilles, barquettes Pots de yaourts, flacons,.... Briques alimentaires aplaties Emballages métalliques vides, couvercles métal	Bocaux et pots Bouteilles Sauf faïence, vaisselle, porcelaine, pot de fleur

DANS MA POUBELLE HABITUELLE

JE METS dans un sac ce qui vient de la récupération des aliments, ce qui provient du nettoyage normal des habitations et des bureaux, les balayures et résidus **(sauf les cendres issues de poêle ou cheminée)**, les débris de verre ou de vaisselle seulement en petite quantité.

JE NE METS PAS tout ce qui va en déchetterie et aux écopoints ou récolté par des organismes agréés.

LES TARIFS

L'entrée en déchetterie est gratuite pour les particuliers et les professionnels résidant sur l'une des communes du Syndicat et s'acquittant de la taxe OM, dans la limite d'un dépôt par semaine, pour les déchets acceptés, correspondant au volume d'un véhicule utilitaire léger ou d'une remorque de moins de 500 Kg.

Dans le cas contraire, il vous sera facturé et ce suivant la nature des dépôts :

Encombrants 20,00 €TTC le m³ **Déchets verts** 15,00 €TTC le m³ **Bois** 15,00 €TTC le m³

Le droit d'entrée des personnes des communes extérieures au territoire du SICTOM des Monts du Forez est de 6,50 € TTC par accès auquel s'ajoutent les conditions tarifaires ci-dessus.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Périodes : **ETE** : Du 01/04 au 31/10 - **HIVER** : Du 01/11 au 31/03

ETE et HIVER : toute l'année

Jours Fériés : Les déchetteries sont fermées.

DECHETTERIE	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
ALLEGRE		14 h – 17 h		Réouverture le 20/05/23 9 h – 12 h
CRAPONNE/ARZON	14 h – 18 h 14 h – 17 h	9 h – 12 h	14h – 18h 14 h – 17 h	14 h – 17 h
LA CHAISE-DIEU			9 h – 12 h	14 h-16 h le dernier samedi du mois Puis les 8, 15 et 29/07 et 12 et 26/08
ST-PAL DE CHALENCON			14 h – 17 h	14 h-16 h le premier samedi du mois Puis les 1 et 15/07 et les 5 et 19/08
ST-PAULIEN	9 h – 12 h	14 h – 17 h		9 h – 12 h

LES OBJETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIE

AMPOULES BASSE CONSOMMATION ET NÉONS

BATTERIES

BOIS : planches, poutres, palettes, ...

CARTONS : uniquement les cartons propres et secs. Les plier obligatoirement.

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES : engrais, insecticides, peintures, vernis, acides, bombes aérosols, solvants, produits non identifiés, hydrocarbures, ...

DÉCHETS VERTS : tonte, taille, feuilles,...

DEEE : tout ce qui a une pile ou une prise, électroménager, téléviseur, ordinateur, mobile, chauffe-eau, tondeuse électrique, ...

FERRAILLE : pièces métalliques diverses, métaux non ferreux.

GRAVATS PARTICULIERS (voir les conditions en déchetteries) : Briques, tuiles, porcelaine, grès, faïence, vaisselle, pots de fleurs en terre, WC, lavabos, terre

HUILE ALIMENTAIRE

HUILE MOTEUR : huile de vidange.

MOBILIER : matelas, canapés, meubles, ...

NON RECYCLABLES : plastique, placoplâtre, laine de verre, ...

PILES

PNEUS : Rappel : votre fournisseur a l'obligation de vous les reprendre gratuitement. 4 pneus VL (tourisme, camionnettes, 4x4, motos, scooters) **par famille et par an**. Ne sont pas acceptés les pneus souillés, jantés, de poids lourds et agraires et tous pneus issus des professionnels toutes activités).

VÊTEMENTS, CHAUSSURES liées par paire
LINGE DE MAISON
PETITE MAROQUINERIE (ceintures, sacs à main).
JOUETS, PELUCHES dans sac fermé de 50 litres.

Si présence d'une
colonne Le Relais en
Déchetterie, sinon en
encombrants

LES OBJETS INTERDITS EN DÉCHETTERIE

AMIANTE : Voir les professionnels (payant).

ARMES ET MUNITIONS : Voir la gendarmerie.

BOUTEILLES DE GAZ ET EXTINCTEURS : Voir revendeurs.

DÉCHETS MÉNAGERS : Dans ma poubelle habituelle.

DÉCHETS PROFESSIONNELS TOXIQUES

MÉDICAMENTS ET DÉCHETS INFECTIEUX : aiguilles, pansements,...

(Renseignez vous à la pharmacie ou auprès des professionnels de santé).

TOUT OBJET OU DÉCHETS JUGES INDÉSIRABLES

**POUR PLUS D INFORMATION VOIR LES FILIÈRES DE SUBSTITUTION POUR LES
DÉCHETS NON ACCEPTES SUR NOTRE SITE INTERNET.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le

SICTOM des Monts du Forez

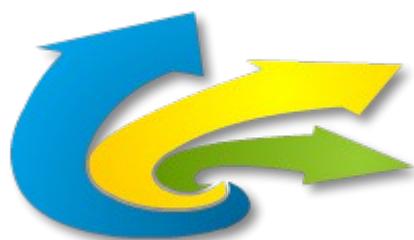
Hôtel de ville

43500 CRAPONNE SUR ARZON

Tél : 04 71 01 22 38 / Fax : 04 71 01 22 39

E-mail : sictomdesmontsduforez@orange.fr

Site : sictomdesmontsduforez.fr



SICTOM DES
MONTS
DU **FOREZ**

MISE EN PLACE DE L'ACCÈS AUX URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER EMILE ROUX DU PUY EN VELAY PAR LA RÉGULATION DU SAMU

Comme de nombreux services d'urgences en France, celui du Centre Hospitalier Emile Roux du Puy en Velay doit faire face à une demande croissante de soins malgré des ressources médicales de plus en plus rares. Pour maintenir une prise en charge adaptée aux besoins des patients, le Centre Hospitalier Emile Roux du Puy en Velay met en place un filtrage de l'accès à ses urgences par la régulation du SAMU entre 18h30 et 7h30 du samedi 24 juin 2023 au jeudi 31 août 2023.

Cette réorganisation des ressources médicales aux urgences doit permettre de :

- Maintenir la présence d'un seul médecin urgentiste en service la nuit au lieu de deux ;
- Maintenir le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation 24/24 sur l'ensemble du département ;
- Eviter au maximum la réorientation des patients vers d'autres services d'urgences comme nous avons pu le rencontrer à six reprises au cours du mois de mai 2023.

Ainsi, les prises en charge aux urgences hospitalières seront assurées sur ces périodes mais seulement après régulation du SAMU de Haute-Loire. Les modalités de prise en charge aux urgences, en journée, restent inchangées. Il est cependant fortement recommandé de contacter le 15 avant de se déplacer aux urgences.

La permanence des soins via la régulation libérale au 04 71 04 33 33 et la maison médicale de garde seront également disponibles le samedi et le dimanche de 8h à minuit et du lundi au vendredi en semaine de 20h à minuit.

Quelles conséquences pour les usagers ? :

- Il faudra appeler le SAMU Centre 15 en cas d'urgence,
- Une réponse sera apportée par l'équipe du SAMU Centre 15. Selon la situation médicale, l'heure et le jour, les réorientations pourront être :
 - Le médecin traitant ;
 - Une organisation territoriale structurée : Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) ou Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ;
 - Un centre de soins non programmés (Maison Médicale de Jour, CMSI...);
 - La Maison Médicale de Garde (MMG) ;
 - Les urgences du CH Emile Roux ou d'un autre établissement.

- En conséquence, il ne faudra pas se rendre spontanément, sauf urgences vitales, aux urgences du Centre Hospitalier Emile Roux du Puy en Velay entre 18h30 et 7h30 du samedi 24 juin 2023 au jeudi 31 août 2023.
- Pour les personnes qui se présenteraient spontanément sans avoir eu l'information préalable de contacter le 15 ou qui n'en auraient pas eu la possibilité, un dispositif d'appel relié au SAMU sera mis en place à l'entrée des urgences.

**L'accueil des femmes enceintes et des parturientes est
maintenu en salle de naissance**

**En toutes circonstances, en cas d'urgence vitale ou de
doute faites le 15**



LE COMITÉ D'ANIMATION



Le Comité d'animation est désormais présidé par un binôme mixte, Denis DARLE et Émilie ROUSSET.

Pour le début des manifestations 2023, le **bal des jeunes** qui a eu lieu le 11 février 2023 a remporté un succès.

Le **repas des bénévoles** s'est déroulé le 16 avril 2023 a accueilli pas moins de 96 repas. Après le repas, certains bénévoles se sont mis à jouer aux cartes pendant que les plus sportifs allaient faire une balade à pied. Le Maire ainsi que les coprésidents ont chacun à leur tour remercié tous

ceux et toutes celles qui participent à la vie du comité d'animation, pour leur fidélité et pour le travail accompli durant toutes les années.

La fête d'été 19ème édition des Sources de la Borne prévue le 16 juillet 2023 avec au programme :

Vide grenier,

3 courses à pied,

2 parcours VTT,

2 randonnées pédestres qui vous feront découvrir de jolis paysages,

Repas : jambon à la broche

Concours de pétanque

et une innovation cette année

la descente de caisses à savon.

Pour plus d'informations, visitez le site internet : lessourcesdelaborne.com

Il reste encore des animations à organiser. Les 16 et 17 septembre 2023, la **fête patronale** avec ses chars fleuris, ses manèges. Le 4 novembre 2023, le **Téléthon** qui remporte chaque année un succès avec la randonnée nocturne.

43160 FÉLINES
DIMANCHE 16 JUILLET

Inscriptions courses sur Chrono puces

2 COURSES PÉDESTRES
2 RANDONNÉES PÉDESTRES
2 RANDONNÉES VTT Nouveau !

19 ÈME ÉDITION DES
SOURCES
DE LA BORNE

lessourcesdelaborne.com

Felines Agglo le PUY en VELAY Haute-Loire LE DÉPARTEMENT La Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONCOURS DE BELOTE

C'est le samedi 1er Avril 2023 que s'est déroulé le traditionnel concours de belote organisé par l'Association de Parents d'Élèves de Sembadel et Félines. 52 doublettes s'étaient réunies à la salle des fêtes pour passer une soirée dans la bonne humeur.



L'APE remercie d'ailleurs l'ensemble des joueurs et bénévoles qui ont participé à la réussite de cette soirée.



Les bénéfices de la manifestation permettront, entre autres, de financer la sortie de fin d'année scolaire des élèves de Sembadel et Félines. Il s'agira d'une journée accrobranche au parc Canopy en Forêt à St Paulien.



PROJET ARTISTIQUE

En l'an de grâce 2023, un paisible village a vu naître un géant. Il est arrivé un jour de mai par le fabuleux projet porté par le conservatoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Projet d'Éducation Artistique et Culturelle soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Loire.



Deux artistes plasticiens stéphanois **ELLA&PITR**© ont eu l'idée de créer des géants. Ils réalisent notamment des dessins géants sur le sol et toitures, une grande famille de « Colosses endormis » dont la taille est de plusieurs milliers de m². Aujourd'hui, plus de 60 cousins germains ont été couchés aux quatre coins du monde. Les géants sont là mais on ne les voit pas sans prendre un peu de hauteur. Peut-être que des géants vont apparaître et disparaître bientôt sur le territoire de l'Agglomération du Puy. Prenez garde à ne pas les réveiller. Aujourd'hui Félines s'est enrichi d'un « autre cousin ».

Tout a commencé le mercredi 10 mai par le tracé d'un géant. Puis le jeudi 11 mai, les enfants (60 élèves du CP au CM2) des écoles de Félines, Jullianges et Chomelix ont pu dessiner leurs rêves et leurs cauchemars sur la couette du géant. Malgré une fine bruine, les enfants étaient ravis de participer à ce projet. Ce n'est qu'en début d'après midi, que les équipes pédagogiques et les enfants ont pu découvrir cet immense personnage vu d'en haut.



ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE FÉLINOIS

Venez découvrir ce qui fut notre histoire locale à travers des objets : dentelles, religieux, ménagers, les costumes etc.



Exposition dans l'ancienne
chapelle du couvent
Saint-Joseph

1 rue Raymond Teyssier

43160 Félines

Ouverture du 1 mai
au 20 septembre

Les Samedis et
dimanches de
14 h à 17 h



Les visites sont commentées.
Pour les groupes, nous
contactez au 04 71 00 90 57.
L'entrée est de 1 euro



ABBAYE DE LA CHAISE-DIEU !



Nichée à 1080 mètres d'altitude, l'abbaye de La Chaise-Dieu invite petits et grands à découvrir l'histoire millénaire d'un site

exceptionnel en Auvergne. Le parcours de visite de l'abbaye, dans sa scénographie immersive, plonge les visiteurs à travers 1000 ans d'histoire. Ses 14 tapisseries flamandes, classées Trésor national, sont exposées dans des conditions uniques de mise en lumière et de proximité, au sein d'un écrin architectural exceptionnel.

La visite de l'abbaye est libre avec un audioguide et le temps conseillé est de 2h. En complément, vous pouvez approfondir votre découverte avec un guide conférencier ou encore emprunter les costumes laissés à votre disposition, pour faire de votre visite un moment vraiment unique. D'extraordinaires histoires à vous laisser conter !



Parcours de visite ouvert jusqu'au 5 novembre 2023. Ticket valable à la journée.

Pendant cette période, deux visites guidées «Les essentiels de l'abbaye» vous sont proposées **chaque jour**, à 10h30 (sauf dimanche) et 14h30.

Le **mardi** à 16h30 est proposée la visite guidée de notre exposition 2023, «Par Mots et Merveilles – Henri Pourrat, ses amis, ses influences».

Le **dimanche** à 10h30, la visite guidée est exclusivement dédiée aux tapisseries de l'abbaye, Trésor national.

Quant au **mercredi** à 14h30, nos guides conférencières vous proposent une visite familiale durant laquelle petits et grands trouveront de quoi apprendre et découvrir.

Toutes les informations à retrouver sur www.chaisedieu.fr et au 04 71 00 01 16

L'ARBORETUM DE CHARVOLS SE REFAIT UNE JEUNESSE !

La richesse de notre territoire en matière d'élément « Bois » bénéficie d'une vitrine singulière en lieu et place de l'arboretum de Charvols, sur la commune de Malvières. Ce dernier, créé en 1993, possède 96 essences, dont 2/3 de feuillus et fête donc ses 30 ans cette année.



Pour honorer cette anniversaire important dans la vie d'un site, une vocation touristique est rajoutée à la vocation pédagogique déjà bien ancrée.

A l'heure des réflexions sur le devenir des essences forestières face au changement climatique, l'arboretum est un laboratoire à ciel ouvert. Cependant, le site manque d'une attractivité pour le grand public, malgré ses richesses, et mérite de gagner en visibilité avec une stratégie de développement.

L'arboretum comme un lieu touristique. C'est sur ce volet que les services développement économique et développement touristique et territorial de l'agglomération du Puy en Velay ont récemment travaillé. Le but est de faire connaître le site au grand public et permettre à la population locale tout comme aux visiteurs de bénéficier d'un îlot de fraîcheur.

L'arboretum nécessitait des travaux afin d'être plus accueillant : un phasage de ceux-ci est donc nécessaire. La priorité pour cette année est la mise en œuvre de mobiliers de repos et d'agrès en bois pour le jeune public. La matérialisation de l'entrée dans le site est également en cours avec la construction de murs en pierres sèches.

Ces éléments seront disposés tout au long d'une promenade qui au fil des ans



viendra s'agrémenter d'autres équipements. Cette dernière permettra aux visiteurs de déambuler au sein des plantations et de profiter d'un moment contemplatif et hors du temps.

Une réflexion graphique concernant la signalétique interne et externe de l'arboretum est à venir.

Pour autant, le site continue dans ses fonctions :

- l'arboretum, comme un lieu d'éducation et de sensibilisation. En ce sens, le pôle forêt/bois a conçu des animations à destination des écoles du territoire.



- l'arboretum, comme un lieu de recherche et d'expérimentation. Un travail de valorisation des haies commence avec la Mission Haies. Des réflexions sont aussi en cours avec l'université Clermont Auvergne. Des travaux ont d'ores et déjà été menés avec des chercheurs scientifiques concernant la résistance des essences et la recherche de pathogènes.

- l'arboretum, comme un lieu de promotion du matériau bois et de sa filière. Une réflexion est menée avec l'interprofession FIBOIS et les acteurs locaux de l'économie forestière.

- l'arboretum comme un lieu privilégié pour son point de vue sur les monts du Forez et la vallée de la Dore. Ce site a été inscrit dans le plan paysage du PNR Livradois-Forez.

- L'arboretum comme un lieu central d'exploitation forestière. Il s'agit d'un lieu stratégique pour l'exploitation de ce massif forestier représentant plusieurs centaines d'hectares et plusieurs milliers de m³. Plusieurs aménagements forestiers (piste de débardage, route forestière, place de dépôt) ont d'ores et déjà été réalisés en lien avec les élus de la commune de Malvières, les services de l'état, de la région et les professionnels de l'exploitation (gestionnaire, entreprises de travaux forestiers, transporteurs, etc.). D'autres infrastructures sont prévues, notamment en 2024. Ceci dans un objectif de concilier la multi-activité de ce site.

Pour rappel, une œuvre éphémère s'inscrivant dans le parcours Echo mis en place par le Pays d'Art et d'Histoire de l'Agglomération est installée sur le lieu de Juin à Octobre de cette année.

LES PISCINES PRES DE CHEZ NOUS



Le parc aquatique des Portes d'Auvergne à Saint Paulien
Chemin du Stade du Chomeil
04 71 00 57 00

La piscine propose à l'intérieur un bassin de nage avec jacuzzi, sauna/hammam, et à l'extérieur 2 grands toboggans, une zone de jeux aquatiques, un ventre à glisse et une aire de pique-nique.

piscine ouverte du 03 juillet au 29 août 2023 tous les jours de l'été de 11h à 19h

Nouveau : cours d'aquagym les mardis et jeudis matin (10h15 à 11h) du mois de juillet.



Le Centre Aqualudique de Craponne sur Arzon
Rue du stade
04 71 08 51 87

La piscine est entièrement découverte et propose un grand bassin, un petit bassin, un jacuzzi et une pataugeoire.

À votre disposition sur place : distributeur de boissons et friandises, espace vert, mini golf et tables de pic-nic.

piscine ouverte tous les jours de juillet et août, de 11h à 19h (fermée le 15 août)



LA VAGUE
 Avenue Ours Mons
 43000 Le Puy-en-Velay
 04 71 00 57 00
 Du 01/07 au 03/09 :
 Lundi 11h30-20h
 Mardi à vendredi 10h-20h
 Samedi et dimanche 10h-19h

- Aménagements intérieurs et extérieurs : toboggan, boule à vagues.
- Snack extérieur.
- Structure gonflable au bassin sportif du 10/07 au 27/08 tous les jours de 14h à 17h.
- Cours pendant l'été (sans réservation) : aquagym les mercredis 10h15/11h + aquabike les jeudis 10h15/10h45.
- Locations vélos ou tapis de course au bassin détente.

CENTRE AQUALUDIQUE DE CRAPONNE
 Rue du stade
 43500 Craponne/Arzon
 04 71 08 51 87
 Du 01/07 au 27/08
 ouverture de 11h à 19h.
 Piscine fermée le 15/08.

LES PORTES DU BIEN-ÊTRE
 Chemin du Stade de Chomeil
 43350 Saint-Paulien
 04 71 00 57 00
 Du 03/07 au 29/08
 tous les jours de 11h à 19h.
 Ouverture bassin intérieur + zone de jeux extérieur.

- 2 grands toboggans + splash pad jeux aquatiques enfants + ventre à glisse.
- Cours pendant l'été (sans réservation) : aquagym les mardis et jeudis de 10h15 à 11h du 3 au 30 juillet.

Profitez des piscines de l'Agglo cet été !

CENTRE AQUA PASSION
 Les Prés d'Emblaves
 43800 Lavoûte-sur-Loire
 04 71 08 15 71
 Du 8/07 au 3/09.
 Tous les espaces (piscine, bien-être et cardio) ont les mêmes horaires :
 Lundi et vendredi 12h-20h
 Mardi, mercredi, jeudi 14h-20h
 Samedi 14h-17h30 et dimanche 8h30-13h

- Structures gonflables du lundi au samedi de 14h à 17h.
- Cours apprentissages de la natation enfants de 6 à 9 ans* : stage de 5 séances du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30 (forfait 50 €/enfant, maximum 10 places).
- Cours bike* : de 19h à 19h45 tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis + mardi de 12h15 à 13h.
- Cours aquagym* : les mercredis à 12h, le jeudis à 12h15.
- Cours aquatraining* : tous les mercredis à 20h.

*Cours sur réservation.

« AVEC VÉLO-EN-VELAY, OÙ JE VEUX, JE VAIS ! »

Un service de location de vélo à assistance électrique

En tant que Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV), la Communauté d'agglomération a eu l'opportunité d'acheter en 2018 des vélos électriques et de développer un service de location de vélos à assistance électrique.

Aujourd'hui, une boutique est dédiée au fonctionnement de ce service et une soixantaine de vélos électriques sont disponibles, dont 5 à l'Espace France Services de Craponne-sur-Arzon. Ces vélos représentent une nouvelle manière de se déplacer, plus respectueuse de l'environnement mais aussi très économique.

Tarif de location TTC

semaine	mois	trimestre*
12 €	40 €	100 €

*Valable uniquement de septembre à avril

Pour souscrire, il suffit de vous rendre sur le site du portail citoyen : citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr et de fournir en ligne :

- * une pièce d'identité
- * un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- * une attestation de responsabilité civile à demander auprès de votre assurance

Le paiement se fait en ligne par carte bleue ou directement en Boutique.

La location de vélos électriques à Craponne-sur-Arzon est possible **uniquement les mardis matin**.

D'autres services privés de locations sont disponibles dans le secteur.

LE VÉLORAIL D'ALLÈGRE

Embarquez pour une balade insolite sur la voie ferrée dans une nature préservée. Que vous soyez en groupe ou en famille, venez arpenter une ancienne voie de chemin de fer, pour un moment de dépaysement garanti.

Cette balade insolite d'1h30 pour un parcours d'un peu plus de 12km (aller/retour) vous fera parcourir à vélorail la voie ferrée au cœur d'une nature préservée.

Pédalez dans une nature préservée avec le Vélorail à assistance électrique

Départ de la gare d'Allègre 43

- **Parcours** - 1h30 Aller-retour
35€ le vélorail de 2 à 5 personnes
- En juillet - août** : Tous les jours, horaires de départ sur agrivap.fr
- Moyenne saison** : Consultez agrivap.fr

Conseils
Arrivée 15mn avant le départ
Réduction avec le train touristique
Présence obligatoire de 2 personnes capables de pédaler, dont une majeure par vélorail.

Réservation conseillée*
Billetterie en ligne sur www.agrivap.fr
Tél. 07 83 55 02 01
* réservation pour un vélorail : de 2 à 5 places

Vélorail d'Ambert 63

- **Train touristique La Chaise-Dieu - Ambert**
Infos et réservation : agrivap.fr
Tél. 04 73 82 43 88

Plan d'accès

Train Touristique Agrivap
La Gare, Place Jean-Berthe - 63600 AMBERT
Tél. 04 73 82 43 88
e-mail : train@agrivap.fr

La Région
Haute-Loire
VÉLAY
Le Puy
VÉLAY

CINÉPARC

Vous pouvez retrouver Ciné Parc à la salle des fêtes de FÉLINES tout au long de l'année, les Vendredis soirs une fois toutes les 3 semaines.

Depuis plus de 30 ans, Ciné Parc, circuit de cinéma itinérant diffuse tout au long de l'année des films récents, environ 6 à 8 semaines après leur sortie nationale dans une trentaine de communes du Livradois-Forez, dont votre commune. Organisé sous forme de syndicat intercommunal il emploie quatre salariés permanents. En 2022 il venait en tête des cinémas du Livradois-Forez en terme d'entrées avec un peu plus de 23 000 spectateurs pour un peu moins de 700 séances et environ 40 000 km parcourus.

La volonté du circuit est de présenter des films de qualité, attendus ou moins attendus, dans l'optique de satisfaire un large public. Le tout pour un tarif modique : 5.50 €, 3.50 € pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, carte CEZAM, et la possibilité d'un abonnement non nominatif, sans date de péremption à 44 € les dix places, soit 4.40 € la séance.

La programmation est élaborée par un collège d'une quinzaine de personnes, membres du Conseil syndical de Ciné Parc ou spectateurs éclairés, et rééligibles chaque année. Le Directeur et le Président en sont membres de droit. Les spectateurs sont invités, via le site internet de Ciné Parc, à nous faire part de leurs envies, que les membres du Ciné Parc intègrent lors de leurs commissions de programmation (*toutes les 3 semaines*).

Les enfants ne sont pas en reste avec des séances spéciales qui leur sont destinées comme des séances « Jeune public » ou des « Ciné-goûters » dans certaines communes, très appréciés pendant les petites vacances scolaires.

En temps scolaire les classes de maternelles, de primaires, les collégiens et lycéens voient quant à eux 3 films différents pendant chaque année scolaire, films qui sont présentés, accompagnés de documents et travaillés ensuite en classe : presque 15 000 enfants scolarisés assistent à nos projections dont les élèves de l'école de Félines.

De nombreuses séances spéciales sont proposées aussi tout au long de l'année sur des problématiques différentes souvent liées à un sujet d'actualité. Chaque association ou collectivité qui souhaite d'ailleurs proposer, dans le cadre d'une manifestation, un moment cinéma peut nous solliciter pour voir ensemble ce qu'il est possible de faire. Dans ce cadre une saison de « ciné discussion » a été élaborée depuis 2007 dans quelques communes du circuit.

Ciné Parc donne aussi la possibilité à toute structure (*même extérieure au territoire*) de mettre en place des séances de cinéma plein air (*prestation payante*) sur simple demande.

Alors pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, n'hésitez pas...

Retrouvez le détail de toutes les actions et programmations sur www.cineparc.fr

Un grand merci à Michelle et André BUSSAC qui, depuis plusieurs années, s'occupent bénévolement du Ciné Parc sur la commune de Félines.

LA PAGE DES JEUX

Retrouvez les 10 fautes qui se sont glissées dans ce texte d'Émile ZOLA, *l'Assommoir*.

Un mariage pluvieux

La noce, débouchant de la rue Saint-Denis, traversa le boulevard. Elle attendit un moment, devant le flot des voitures ; puis, elle se risqua sur la chaussée, changée par l'orage en une marée de boue coulante. L'ondée reprenait, la noce venait d'ouvrir les parapluies ; et, sous les riflarts lamentables, balancés à la main des hommes, les femmes se retroussaient, le défilé s'espissait dans la crotte, tenant d'un trottoir à l'autre.

Alors, deux voyous crièrent à la chienlie ; des promeneurs acoururent ; des boutiquiers, l'air amusé, se haussèrent derrière leurs vitrines. Au milieu du grouillement de la foule, sur les fonds gris et mouillés du boulevard, les couples en procession mettaient des tâches violentes, la robe gros bleue de Gervaise, la robe écriu à fleurs imprimées de Mme Fauconnier, le pantalon jaune canari de Boche ; une raideur des gens endimanchés donnait des droleries de carnaval à la redingotte luisante de Coupeau.

Écrivez ces nombres en chiffres romains

9	108
25	250
34	680
67	1 110
96	1 814

Quelles mers ou océans relie ces canaux ?

Le canal de Suez

Le canal du Midi

Le canal de Panama

Que mesure-t-on avec ces appareils ?

Un baromètre

Un thermomètre

Un hygromètre

Un anémomètre

Un pluviomètre

L'humidité de l'air

La température

La quantité de pluie

La pression atmosphérique

La vitesse du vent

Comment s'appelle la loi fondamentale d'un État ?

Quels sont les trois pouvoirs d'un régime républicain ? Quel est leur rôle ?

Les réponses au prochain numéro

Pompe aux pommes auvergnate

Pâte feuilletée

Ingrédients

200g Farine
1 Verre d'eau (environ 1 dl)
1 cuil. à café Sel (une grosse pincée)
150g Beurre

Préparation

1. Couper le beurre en petits cubes dans un bol, puis le pétrir à la fourchette. Le laisser ramollir à température ambiante. Pendant ce temps, préparer la pâte.
2. Dissoudre le sel dans l'eau.
3. Mettre la farine dans une terrine, faire un puits au centre et verser l'eau peu à peu. Travailler la pâte à la main, énergiquement, jusqu'à obtention d'une pâte rugueuse.
4. Laisser reposer 15 à 20 minutes recouverte d'un torchon, à température ambiante.
5. Commencer la « détrempe » (travail de la pâte avec le beurre). Fariner un plan de travail, et étaler la pâte au rouleau en laissant la partie centrale un peu plus épaisse.
6. Déposer le beurre sur la partie épaisse de la pâte et l'enfermer avec les bords en les rabattant vers le centre.
7. Étaler la pâte au rouleau en un rectangle allongé en faisant attention à ce que le beurre ne s'échappe pas. Plier en trois le rectangle de pâte (côté gauche vers le milieu et côté droit sur les deux tiers déjà superposés). Déplacer le rectangle à 90° sur le plan de travail (les fentes doivent passer sur les côtés) puis plier en deux.
8. Allonger à nouveau au rouleau puis recommencer l'opération : plier en trois, demi-tour, et plier en deux.
9. Laisser reposer 20 minutes.
9. L'opération de pliage doit être faite trois fois. A la fin de la troisième fois la pâte est utilisable immédiatement.



Ingrédients pour la pompe aux pommes auvergnate

1,5kg Pommes
40g Beurre
125g Sucre cristallisé
500g
Pâte feuilletée
1 Jaune d'œuf pour la dorure

Étapes de préparation

1. Beurrez un plat à gratin, saupoudrez de sucre et disposez une couche de pommes coupées en fines lamelles.
2. Parsemez de lamelles de beurre et saupoudrez de sucre, ajoutez une nouvelle couche de pommes.
3. Terminez par des noisettes de beurre et un peu de sucre.
4. Enfourez 2h à th 5 (150°C). Les pommes doivent être fondantes. Laissez refroidir.
5. Coupez la pâte feuilletée étalée en deux. Sur une moitié, disposez les pommes.
6. Recouvrez de la deuxième abaisse, pincez pour souder.
7. Dorez au jaune d'œuf battu avec un peu d'eau et enfourez à th 7-8 (200/220°C), environ 45 min.

LA TARTE AMANDE ET MYRTILLES

Pâte sablée

Ingrédients

250 g de farine
150 g de beurre mou
2 jaunes d'œufs (ou 1 œuf entier)
75 g de sucre (*sucre glace ou en poudre*)
1 pincée de sel

Préparation

1. Dans un saladier, déposez les jaunes d'œufs, le beurre ramolli et détaillé en dés, le sucre et le sel versez peu à peu la farine.
2. Mélangez jusqu'à former une boule.
3. Étalez la légèrement afin d'obtenir un disque épais puis laissez-la reposer au moins 30 minutes au réfrigérateur avant de l'utiliser.



Ingrédients pour la tarte

Pâte sablée
250 g de myrtilles

Crème d'amande

1 œuf et demi (75 g)
75 g de beurre mou
75 g de sucre (*en poudre ou glace*)
75 g de poudre d'amandes
10 g de farine

Préparation

1. **Préparez la pâte sablée.** Réservez au frais au moins 30 minutes.
2. **Garniture**
 - Préchauffez votre four à 180°C.
 - Étalez la pâte à tarte, déposez-la dans votre moule à tarte ou votre cercle à tarte.
 - Foncez bien les bords (*appuyez délicatement sur la pâte*) afin que la pâte adhère bien au moule (ou au cercle).
 - Découpez les bords à l'aide de votre rouleau à pâtisserie. Foncez les bords à nouveau.
 - Découpez l'excédent de pâte à nouveau s'il y en a.
 - Piquez la pâte à l'aide d'une fourchette puis réservez votre moule garni du fond de tarte au frais.
3. **Préparez la crème d'amandes :**
 - Fouettez le beurre mou avec le sucre jusqu'à obtention d'un beurre pommade.
 - Ajoutez l'œuf puis mélangez et versez enfin la poudre d'amandes et la farine, mélangez.
 - Versez cette crème d'amandes sur le fond de tarte froid, déposez les myrtilles sur la crème puis faites cuire environ 30 minutes.

Bon appétit

SOURIONS UN PEU !

Voici quelques expressions pas toutes en voix d'extinction mais en odeur de sainteté !

Donner le Bon Dieu sans confession : accorder sa confiance aveuglément.

Avoir voix au chapitre : être ou pas consulté afin de donner son avis.

Juger un arbre à ses fruits : faire ses preuves.

Dire ses 4 vérités à quelqu'un : cela nous renvoi aux 4 évangiles.

Étouffe chrétien : se dit d'un met ou d'un dessert un peu trop consistant.

Faire ripaille : bien manger et bien boire. En 1422 Amédée VIII fait le choix de résider à Ripaille en Savoie avec 6 amis, ils forment l'ordre des Chevalier de Saint Maurice, ces nobles gens n'ayant fait aucun vœu monastique, Ripaille accueillit de fastueux banquets.

Éminence grise : François Leclerc du Tremblay dit père « Joseph » prédicateur redoutable, ce capucin ne cesse d'intervenir en politique par l'intermédiaire du Cardinal Richelieu qui avait surnommé cet informateur l'éminence grise, couleur de la bure capucine derrière la pourpre cardinalice de Richelieu.

Qui va à la chasse perd sa place : tant pis pour feu votre place. Jacob rêvait de prendre la place de son frère Esaü afin d'hériter des biens de leur père Isaac. Celui-ci souhaitait céder son statut de patriarche à Esaü, l'envoya chasser du gibier pour le repas. Jacob apporta un chevreuil à son père aveugle. Trompant son père, il eut l'héritage pendant qu'Esaü était toujours à la chasse.

Baisser les bras : se décourager. L'origine de cette expression nous ramène à l'époque médiévale, procédure judiciaire qui consistait à une épreuve comme celle de la Croix à tenir le plus longtemps possible, les bras levés à l'horizontale. Le premier à abandonner baissant les bras, était dit coupable. Le Roi Louis IX dit Saint Louis condamna cette pratique en 1258.

Pleurer comme une madeleine : verser des larmes abondantes. Il n'est pas question des gâteaux, mais de la Sainte femme ! La pécheresse rachetée, femme de peu de vertu mais au grand cœur pleurant sur ses fautes dans l'imaginaire collectif, elle demeure une femme en larmes.

Toucher du bois : afin de conjurer un sort. Au Moyen-Âge les fidèles se plaçaient sous la protection divine en touchant du bois qui leur rappelait la croix du Christ. Ce rituel devenu superstitieux, toucher du bois c'est celui qui ne veut pas voir contrecarrer ses projets.

Avoir un nom à coucher dehors : porter un nom imprononçable. Au moyen-Âge pour obtenir le gîte dans une auberge, il valait mieux décliner son identité à consonance locale « bien de chez nous » faute de quoi on risquait de dormir à la belle étoile ! Plus-tard, l'armée napoléonienne stationnait dans des localités où il était distribué des tickets pour les hébergements. Ceux ayant une consonance étrangère n'étaient pas bien accueillis, invités à coucher dehors avec un billet de logement.

L'habit ne fait pas le moine : ne pas se fier aux apparences. Les familles GRIMALDI et FIESCHI, soutient du Pape Boniface VIII, étaient en lutte contre leur ville natale, Gênes.

L'un des Grimaldi s'empara de Monaco par la ruse, déguisé en religieux, ce qui lui valut le sobriquet du « Rusé ». Profitant de la nuit et de l'obscurité, aurait demandé l'hospitalité à la porte de la citadelle. Ainsi fut fondée la dynastie princière qui depuis règne sur le rocher. Les armoiries de la Principauté Monégasque en porte la trace ! Deux moines brandissant leurs épées y figurent.

Avoir le béguin : être amoureux. Cette expression nous vient de Belgique où les béguines (sorte de béates) se couvraient la tête d'une coiffe appelée béguin, par la suite femmes et enfants l'adoptèrent. Une femme qui tombait amoureuse rapidement disait « se coiffer de quelqu'un » avec l'idée que cette personne obsédait les pensées du soupirant jusqu'à lui faire perdre la tête. Peu à peu se coiffer de quelqu'un est devenu s'embéguiner.

Passer sur le billard : subir une opération. Expression qui nous ramène à l'époque où les interventions chirurgicales se faisaient à domicile sur la table de la cuisine où sur un billard dans les demeures bourgeoises qui en possédaient un.

L'hôpital qui se moque de la charité : moquerie employée contre qui reproche à un autre un défaut qu'il a lui même. A une certaine époque, les hôpitaux avaient le nom de maison de charité.

Porter la croix et la bannière : faire respecter le protocole. Un vrai casse-tête dans les processions autrefois, il y avait une hiérarchie dans l'organisation des rangs, croix en tête, puis bannières, étendards, oriflammes, confréries diverses, congrégations etc.

LE FOUR BANAL

Pourquoi ces fours qui peuplaient nos villages étaient-ils dits « banals » ?

Cela nous ramène où royauté et seigneurie régnaient sur nos contrées. Les seigneurs administraient un fief comme celui de Sassac la Tour ou Almance, assurant la protection grâce à leurs hommes d'armes et en organisant différentes taxes pour le fonctionnement du village.

Qu'ils soient un four, un moulin, ils étaient dits « banaux » car ils faisaient partis des banalités entretenues par les seigneurs.

Leur utilisation était payante, la taxe se nommait « BAN ». Le feu était l'ennemi le plus redouté de l'époque, il était interdit de cuire un pain dans la maison, car une seule maison en feu pouvait réduire le village en cendres.

Les fours banaux étaient allumés en fonction de la taille du village. Une certaine préparation était nécessaire pour chauffer les pierres qui les constituaient. Les fagots de pin et les « garnes » étaient amassées sur le communal.

Une fois chaud chacun amenait son pain et le cuisait à tour de rôle. Les derniers avaient le privilège de glisser un plat en terre où des pommes de terre et tranches de lard profiteront des derniers degrés du four.

Comme le lavoir, c'était un lieu de rencontre, chacun profitant du temps de cuisson pour se divertir et commenter les nouvelles du village au chaud.

A une certaine période, ces fours avaient une autre fonction, dans cette petite maison au trou noir, sans fenêtre, parfois un vagabond trouvait refuge pour une nuit contre les pierres encore chaudes avant de reprendre sa route pour on ne sait où ?

Dans certains villages, les fours servaient aussi de lieu de rencontre pour la jeunesse les dimanches froids et pluvieux.

Au son de l'harmonica ou parfois d'un accordéon, les occupants se prenaient à rêver d'un avenir meilleur à la ville.....

Georges PERRU



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe MEYZONET

Delphine MISSONNIER

Stéphane DARLE

Benoît DELABARRE

Véronique PIERRET

Comité de rédaction et conception	Commission communication, tourisme et sports
Photos	Véronique PIERRET – Agglo du Puy - Centre de Loisirs – Syndicat Mixte de la Chaise-Dieu
Mise en page	Véronique PIERRET
Impression	CITY BURO & PRINT Le Puy en Velay
Tirages	220 exemplaires